

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Thomas Boisjoli-Hamel

<https://www.cadre21.org/membres/114d51baebc9047295c0c8ba>

Date d'obtention : 2020-12-22 17:04:06

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Ce que je retiens, c'est une collaboration entre plusieurs partenaires. C'est une intervention qui s'applique dans le cadre scolaire. La méthode d'intervention SEXTO me permet d'intervenir rapidement auprès de jeunes vivant du sextage. Elle me permet de questionner afin d'aller chercher des informations sensible sans avoir à les regarder afin de protéger l'intégrité physique et psychologique de la victime.

Elle offre des mesures de réadaptation et de réinsertion sociale.

Elle permet d'agir sans affecter le processus d'enquête policière.

De ne jamais regarder le contenu de l'appareil électronique.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle me permettra de clarifier les rôles de chacun. Elle me permettra de bien suivre les démarches avec le coffre à outils.

De plus, l'efficacité et la rapidité sera accrue dans mes interventions. Nous serons plus confortable à faire les interventions lorsque la situation se présentera.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je devrai bien suivre les directives du protocole. De ne pas mettre les mots dans la bouche de l'élève et bien respecter la confidentialité dans la situation.